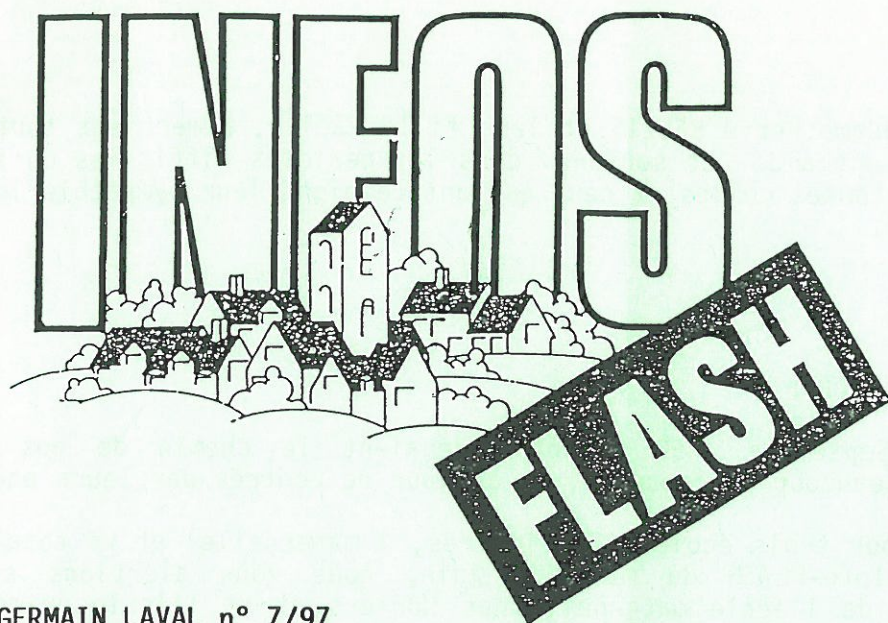




St GERMAIN LAVAL n° 7/97

LA MORT DE JEROME

La mort de Jérôme
 La rentrée, c'est fait !
 Compte-rendu du Conseil
 Municipal
 Rubrique jardin
 Ouverture du salon de coiffure
 Médaille de la famille
 Française
 La Commission Animation informe
 Fête Nationale
 Association des naturalistes de
 la Vallée du Loing
 E.S.L. Arts Plastiques
 E.S.L. Tennis Club
 Club de l'Age d'Or
 A.C.S.G. Gym Enfants
 A.C.S.G. Gymnastique adultes
 Mémoires d'Antan
 Recensement militaire
 CCAS - Permanence assistante
 Sociale
 CCAS - Permanence demandeurs
 d'emploi
 Centre de Loisirs
 A.C.S.G. Bibliothèque
 Ramassage textiles
 Un marché à St Germain Laval

C'était un beau garçon au regard franc.

Sportif, il avait été champion de bicross au plus haut niveau national.

Artiste, particulièrement adroit de ses mains, il excellait dans les domaines de la poterie et du modelage.

Sensible, il adorait sa mère.

Adolescent, il a goûté le cannabis, plus tard il a touché à l'héroïne. Cherchant à en sortir, il a commencé un sevrage et a eu recours à un traitement par substitutifs avant de s'adonner à toutes sortes de mélanges de médicaments délivrés sur ordonnance.

Il avait 25 ans, un beau dimanche de septembre, quand sa vie a basculé dans la mort !

Conscient de la "galère" qu'il vivait, Jérôme avait encore récemment exprimé sa volonté de s'en sortir. Cet été, il a passé deux mois dans une structure spécialisée. Il reprenait goût à une vie saine quand un rien, un grain de sable dans la mécanique, une banale déception sentimentale l'a replongé dans l'enfer des médicaments dont il ne devait plus sortir.

Malgré le soutien d'un milieu familial pourtant durement éprouvé, malgré l'aide apportée par l'éducateur qui le suivait, malgré l'attention que lui portaient certains membres du milieu médical, malgré sa volonté d'en sortir, Jérôme n'a pas pu échapper au piège.

Ce nouveau drame doit nous interpeller et nous faire prendre conscience qu'aucun jeune - même très jeune - n'est à l'abri du danger.

D'autres, sur la commune sont touchés par ce fléau et combien d'enfants, d'adolescents le seront dans les semaines, les mois ou les années à venir ?

La mort de Jérôme va renforcer la détermination du Centre Communal d'Action Sociale à poursuivre et amplifier les initiatives prévues et à surmonter les difficultés rencontrées pour leur mise en oeuvre.

Nous comptons sur la collaboration et le soutien de vous tous afin de lutter le plus efficacement possible contre ce drame.

Le Maire-Adjoint
 Président du C.C.A.S.

J.J. BEGUINE

Monsieur et Madame Hervé BEUZIT et leur fille Gaëlle, remercient toutes les personnes qui les ont aidé et soutenu dans les périodes difficiles qu'ils ont connues ainsi que toutes celles et ceux qui ont témoigné leur sympathie lors des obsèques de Jérôme.

LA RENTREE, C'EST FAIT !

Le jeudi 4 Septembre, 350 enfants prenaient le chemin de nos écoles communales, pour beaucoup accompagnés, en ce jour de rentrée par leurs parents.

350 enfants pour trois écoles (2 primaires, 1 maternelle) et un total de 13 classes. Dans l'Info-FLASH du mois de juin, nous vous alertions sur les effectifs chargés de l'école maternelle des Mûriers et de l'école primaire de Courbeton. Le Conseil Municipal avait d'ores et déjà engagé des démarches auprès de l'Inspection Académique et s'était adressé au député de notre circonscription.

Dans le même temps, nous sollicitons la population au travers d'une pétition pour exiger ces ouvertures de classes.

Malheureusement, et nous ne pouvons que le regretter, les réponses des uns et des autres et le faible retour de pétitions (37 personnes) n'allaient pas dans le sens de nos exigences.

Aussi, aucune ouverture et des effectifs très chargés pour les deux écoles concernées.

Aux Mûriers, 116 enfants pour 4 classes soit une moyenne de 29 enfants par classe et cela en maternelle. A Courbeton, 186 élèves, soit 26,6 enfants par classe pour 7 classes, avec notamment deux CP de 26 et 27 élèves et un CM1 de 30 élèves.

Est-ce ainsi que les meilleures conditions sont créées pour assurer l'éducation de nos enfants. Nous ne le pensons pas, bien au contraire, même si nous ne sommes pas en ZEP ou zone sensible, l'éducation nationale doit apporter d'autres réponses que celle de nous indiquer que nous sommes en dessous des moyennes d'ouverture (27,5 officiellement).

Si beaucoup de nouveaux élèves arrivent, dans quelles conditions pourront nous les accueillir, surtout en maternelle.

Aussi, nous ne manquerons pas de vigilance tout au long de l'année, pour suivre cette question.

Néanmoins, la rentrée a été assurée du mieux possible dans les différentes écoles où de nouveaux enseignants sont arrivés et une nouvelle directrice à Courbeton, Madame GAUTHERON.

Le transport scolaire, l'accueil pré et post scolaire et les cantines ont repris tout naturellement du service.

Au sujet des cantines scolaires, nous avons servi sur l'année scolaire 1996/1997 : 12 685 repas, 8389 à Courbeton soit une moyenne de 61 repas/jour qui correspond à une fréquentation de 35 % des élèves de cette école et aux Mûriers 4296 repas, 31 repas/jour et 26 % des élèves de cette école.

La garderie pré et post scolaire a accueilli sur la même période, en moyenne 22 enfants le matin et 28 après la classe.

Les études surveillées, une à Courbeton, l'autre au Petit Buisson, rencontrent moins de succès. Aussi convient-il de rappeler qu'elles sont une aide et un soutien pour les élèves puisqu'assurées par les enseignants eux-mêmes. Alors, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de ceux-ci.

Comme chaque année, les classes transplantées et voyages éducatifs vont continuer ainsi que le financement de la piscine et d'activités par l'intermédiaire de la Caisse des Ecoles mais aussi des coopératives ou associations scolaires.

Enfin, pour conclure, comme chaque année les élections des représentants de parents d'élèves aux Conseils d'écoles vont avoir lieu avec le souci pour ces futurs élus, de "servir" l'intérêt des enfants et des écoles. Aussi, voter ce jour-là est un droit mais aussi un devoir, nous semble-t-il pour chacune des familles concernées.

Le Maire-Adjoint,

J.L. FRANITCH

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 1997

Absents représentés : Monsieur FRANITCH par Monsieur BEGUINE
Madame LEBEUX par Monsieur LENTES

Ordre du jour :

- . Budget supplémentaire 1997
 - Commune
 - M 49 - Assainissement
 - Centre de Loisirs
- . Contrat triennal - voirie
- . 6ème tranche d'assainissement
- . Protection du biotope dit des "Coteaux calcaires de Tréchy"
- . Affaires diverses
- . Questions diverses

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1997

- Commune (M14)

Section fonctionnement : l'excédent de fonctionnement de l'exercice 96 soit 388 221,00 F a été réparti, comme suit :

- 210 000 F intégrés aux différents postes dépenses
- 178 221 F correspondant à des recettes prévues mais qui ne seront pas perçues suite à la diminution :
 - . du Fond National de la TP (taxe professionnelle)
 - . de la dotation spéciale instituteurs,

- . des droits de mutation
- . de la solidarité rurale,

Section investissement : l'excédent de l'exercice 96 soit 241 154 F a été réparti sur les différents programmes dont voici l'énoncé :

- . achats de terres
- . Reste à régler pour la réalisation des travaux sur le R.D.18
- . Réalisation des plantations de la prairie de Saint Pierre
- . Eclairage du complexe sportif

Le budget supplémentaire a été voté équilibré en recettes et en dépenses, à l'unanimité.

- Assainissement (M49) - budget de l'eau

En exploitation, l'excédent de l'exercice 96, s'élève à 302 624 F alors que sur la section investissement, pour le même exercice, le déficit est de 75 009 F, d'où un excédent réel à répartir au budget supplémentaire 1997, de 227 616 F.

En conséquence, pas de progression de la surtaxe communale comme décidé, mais Monsieur le Maire souligne que ce ne sera qu'au compte administratif 1997 (c'est à dire le 31 Janvier 1998) que l'on saura si l'objectif voulu est atteint.

- Centre de loisirs Nathalie

Le budget supplémentaire équilibré en recettes et en dépenses à 14 436,26 F est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie le Centre de Loisirs et le félicite de ne pas demander une augmentation des subventions au Conseil Municipal et souligne que c'est la première fois que cela se produit.

CONTRAT TRIENNAL - VOIRIE

Monsieur le Maire explique qu'en 1994, avec l'aide de la DDE, un contrat triennal avait été monté afin de programmer la remise en état de nos 25 kilomètres de voirie communale. Les problèmes qui ont surgi entre 1994 et 1996, n'ont pas permis à la commune d'investir dans ce programme. Le contrat triennal étant arrivé à terme est donc caduque.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, afin de remettre en état notre voirie, l'autorisation de reprogrammer un autre Contrat triennal mais la décentralisation fait que la commune ne peut plus avoir l'aide de la DDE (aide gratuite), ce qui l'oblige à se rapprocher d'un bureau d'Etude compétent et payant afin d'organiser ce programme. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de faire appel à un cabinet d'étude.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces deux délibérations.

.../...

6ème TRANCHE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil Municipal prend la décision, du fait du constat de l'excédent sur le budget M49, de démarrer les travaux de la 6ème tranche d'assainissement pour un montant de 1,3 million de francs hors taxes, financé comme suit :

- 260 000 F de subvention de l'état
- 130 000 F de subvention du département
- 520 000 F par l'agence de l'eau
- à ajouter un emprunt de 231 000 F à l'agence de l'eau et 159 000 F en auto-financement ou emprunt complémentaire.

PROTECTION DU BIOTOPE

Monsieur le Préfet prend d'autorité un avis de classement sur le coteau de Tréchy. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de confirmer la délibération qui donne un avis favorable au classement du coteau. Le conseil municipal maintient sa décision prise lors de cette délibération.

La parole est donnée au public

Beaucoup de monde ce soir dans le public, venu se renseigner et dialoguer avec le Conseil Municipal sur les problèmes de toxicomanie et de délinquance qui semblent prendre une ampleur de plus en plus importante dans notre commune. Monsieur BEGUINE, responsable du CCAS, explique toutes les actions déjà démarrées et précise qu'il organisera très prochainement des réunions de concertation avec toutes les personnes présentes dans la salle qui le désireraient (beaucoup de mains se sont levées) ainsi qu'avec les différents services compétents dans ce domaine.

Et l'on re-re-re... reparle des explosions du broyeur.

Question est posée sur la rapidité des interventions de police lorsque celle-ci est appelée. Monsieur le Maire explique que l'effectif restreint et le secteur que doit couvrir les services de police ne permettent pas toujours une intervention immédiate et que si, après avoir appelé les secours, un doute sur l'intervention persiste, il est toujours joignable à son domicile.

On parle également de :

- l'éclairage public à Saint-Germain-Laval,

Monsieur le Maire explique qu'une étude est en cours afin de pouvoir déterminer exactement le coût supplémentaire si l'éclairage restait allumé toute la nuit.

- la vitesse excessive des véhicules dans la commune et en particulier dans le lotissement Saint-Pierre,

Monsieur le Maire signale que la vitesse dans les lotissements est limitée à 30 km/h et profite de l'occasion pour le rappeler à la population.

- des dangers encourus sur le complexe sportif par les puits et l'aire de jeux qui est détériorée,

Monsieur le Maire promet de faire immédiatement le nécessaire.

.../...

Monsieur le Maire reprend la parole et passe aux affaires diverses.

Le conseil municipal accepte de déplacer les panneaux d'entrée et de sortie de Saint-Germain-Laval au coin du parking de la salle polyvalente afin que la DDE puisse prendre en charge l'entretien du bord de route ainsi que les fossés.

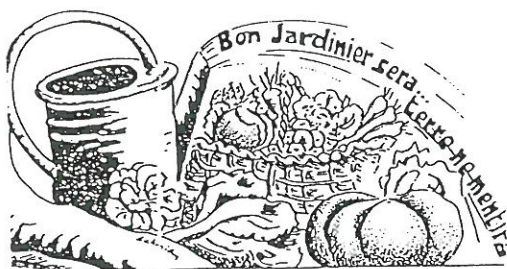
Monsieur le Maire désire préciser ce qui suit :

Il est toléré sous la responsabilité de Monsieur GOIX, de déposer quelques petits gravats ou branchages (et uniquement) dans le trou derrière la mairie. Monsieur le Maire souligne également que les ramassages de branchage devant les maisons particulières, débutera cette année le 20 Octobre pour s'achever le 20 Mars 1998 et que passé cette date, les branchages sur le bord de la route ne seront plus tolérés.

Il est rappelé une dernière fois que les chiens ne doivent pas errer dans la commune sous peine de mise en fourrière et d'amende pour les propriétaires. A dater de ce jour, Monsieur le Maire n'acceptera plus aucun écart à ce sujet.

Madame TOUSSAINT annonce qu'à partir du **vendredi 17 Octobre 1997**, au matin, un marché se tiendra sur le parking du Centre commercial.

Il est 23 heures lorsque, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.



RUBRIQUE JARDIN

LE GAZON

1) Le choix d'un gazon

Le gazon se sème en avril. Vous aurez intérêt, avant de choisir une espèce végétale à gazon, à prendre en considération un certain nombre de caractéristiques.

- **La nature du sol** - Il est évident qu'une espèce donnée de gazon ne poussera pas de la même façon dans une terre alcaline ou acide. Renseignez-vous toujours auprès de votre grainetier. Pour éviter de mauvaises surprises, le mieux sera de faire appel à des mélanges d'espèces.

- **La rapidité d'installation** - Ce point est important car si vous semez un mélange, il faudra absolument éviter de semer ensemble des espèces s'installant rapidement et des espèces poussant lentement. A préférer : le ray-grass anglais, le pâturin commun, l'agrostide stolonifère, la fléole noueuse et la fétuque rouge.

- **La finesse du feuillage** - Encore un point essentiel à prendre en considération pour le choix des espèces. Si votre pelouse est destinée à l'agrément, mieux vaudra en effet, faire appel à des espèces fines (fétuques rouges, agrostides, pâturins). Les terrains de sport, en revanche peuvent être réalisés avec des espèces plus grossières (fétuque élevée, notamment).

- **Le comportement en été** - Bien sûr, vous tenez à jouir d'une pelouse restant verte un maximum de temps. Choisissez donc de préférence une ou plusieurs espèces résistant à la sécheresse (comme la fétuque rouge demi-traçante et le ray-grass anglais) et surtout pas le pâturin des bois.

- **La résistance au piétinement** - Si vous avez plusieurs enfants, mieux vaudra mettre à leur disposition un gazon "solide" à base de ray-grass anglais, de fétuque élevée, de fétuque ovine durette ou de fétuque rouge.

- **La durée de vie** - Il s'agit là d'un facteur déterminant pour vous car vous cherchez sûrement à implanter un gazon le plus durable possible. A conseiller : les fétuques rouges, la fléole noueuse, le ray-grass anglais, la fétuque pseudovine, la fétuque élevée et les agrostides.

2) Le désherbage du gazon

Même établi avec soin et régulièrement, le gazon se laisse peu à peu envahir par les herbes indésirables : matricaires, coquelicots, véroniques, chardons, lisérons, orties, chiendent, etc. Toutes ces plantes sont très nuisibles au jeune gazon, d'autant qu'elles se développent souvent plus rapidement que lui.

Vous pourrez vous débarrasser de ces adventices en appliquant à votre gazon un désherbant sélectif (spécial gazon) à base de phytohormones, dès que les graminées le constituant seront suffisamment développées pour supporter ces produits (elles auront alors 4 ou 5 feuilles). Il n'est pas possible d'indiquer un délai précis à respecter entre le semis et le premier traitement. En effet, ce temps est variable suivant l'époque du semis, les graminées semées, les conditions atmosphériques, etc. Le mieux sera de bien lire le mode d'emploi du produit que vous achèterez.

- **le chiendent** - vous ne pourriez le détruire chimiquement sans porter atteinte au gazon lui-même. Vous devrez donc arracher un à un chaque plant de chiendent pouvant apparaître sur la pelouse. Effectuez aussi des tontes fréquentes et courtes que le chiendent et les graminées supportent assez mal. D'autre part, réalisez ces tontes dans des directions différentes afin de couper les feuilles plus ou moins couchées.

- **la mousse** - Si votre pelouse est étouffée par cette plante, saupoudrez-la de sulfate de fer neige à la dose de 50 g par mètre carré. Lorsque la mousse sera devenue noire, il faudra l'extraire en la grattant à l'aide d'un râteau de fer. Vous sèmerez alors de nouveau sur les places trop dénudées.

3) La régénération d'un gazon endommagé

Votre gazon a peut-être subi, pour une raison ou pour une autre, certaines dégradations pouvant conduire à des inégalités de pousse assez peu esthétiques. Que faire pour lui redonner toute sa splendeur ?

- **ressemis** - ce sera pour vous l'opération la plus facile. Elle consistera, au début de juin, après l'apport de quelques engrais printaniers, à ressemer les endroits dépouillés. Avant d'effectuer cette opération, émiettez la surface du sol, soit à l'aide d'une fourche pour les petites surfaces, soit avec un scarificateur, pour ameublir superficiellement le sol et créer un "lit de semence" tout en laissant en place les herbes existantes. Semez alors à dose normale une composition analogue à celle mise en place au début. Terreautez et griffez. Il faudra attendre que la surface sèche pour tasser le sol par roulage. En cas de sécheresse, faites de légers arrosages pour activer la levée. Lorsque votre gazon ressemé aura atteint 10 à 12 cm de hauteur, vous le traiterez comme

le reste de votre pelouse.

- **régénération par placage** - Il s'agit d'une opération un peu plus compliquée. Elle consiste à cultiver, en un lieu discret de votre jardin, quelques mètres carrés de pelouse en lui donnant tous les soins nécessaires. En cas de besoin, vous y prélèverez des plaques, de superficie désirée, pour reconstituer la partie dégradée et d'obtenir immédiatement un nouveau gazon.

4) Aérez régulièrement votre gazon

Aérez régulièrement votre gazon durant la belle saison. Cette opération doit être faite surtout sur les pelouses adultes, vers la quatrième et la cinquième année.

Pourquoi un tel travail est-il alors indispensable ? Tout simplement parce que la couche de terre superficielle s'est tassée ou durcie sous l'action de la pluie et des arrosages. Un tel durcissement favorise toujours la croissance de la mousse et une acidité excessive de la terre.

Servez-vous d'une bêche-fourche dont vous enfoncerez les dents aux trois quarts tous les 15 à 20 cm en leur donnant un mouvement de va-et-vient d'avant en arrière pour élargir les trous.

Vous pourrez aussi utiliser un aérateur ou perforateur à gazon, spécialement conçu à cet effet. Il existe également des patins articulés dont la semelle est hérissée de pointes que l'on fixe aux pieds à l'aide d'une courroie. Il suffira, si vous choisissez ce mode d'aération, que vous vous promeniez simplement sur votre pelouse.

L'aération par simple piquage peut se pratiquer une fois par mois, en été. Vous devrez, après avoir effectué ce travail, épandre régulièrement du sable de rivière (mélangé éventuellement à de la tourbe), et le broser pour bien le faire entrer dans les trous. Arrosez ensuite.

DU NOUVEAU AU CENTRE COMMERCIAL

Bienvenue à NATHALIE qui avec son équipe, vient d'ouvrir ce 1er Octobre, un salon de coiffure au Centre Commercial du Bas de la Montagne.

Les horaires d'ouverture sont : **9h-12h et 14h-19h du mardi au samedi.**

Si vous désirez prendre un rendez-vous, téléphonez au **01 64 57 02 44.**

Nous ne pouvons que souhaiter une très bonne réussite à NATHALIE.

LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

POUR QUI ?

La médaille de la Famille Française comporte trois distinctions :

- La médaille de **BRONZE** pour les familles de 4 ou 5 enfants
- La médaille d'**Argent** pour les familles de 6 ou 7 enfants
- la médaille d'**OR** pour les familles de 8 enfants et plus.



La demande doit être déposée à la mairie **avant le 1er décembre 1997**

Un formulaire peut être retiré en Mairie ou auprès de Madame BORDES à l'UDAFSM à Melun, tél 01 64 10 22 22.

LA COMMISSION ANIMATION INFORME

La soirée bourguignonne prévue le 22 novembre prochain est **annulée**.

FETE NATIONALE

Cette année encore, la Commission Animation n'a pu que constater combien cette soirée était appréciée des Saint-Germainois.

Vous étiez nombreux à vous rendre au Stade de Pontville, précédés par plus de 200 enfants portant des lampions multicolores.

Vous avez pu alors admirer le feu d'artifice qui cette année avait pour thème, les comédies musicales. Un petit plus que les artificiers tenteront encore d'améliorer l'année prochaine.

Une nouveauté encore avec la participation d'étudiantes en commerce qui ont organisé les stands et l'élection de Miss Saint-Germain-Laval afin de présenter ce projet à leurs écoles.

Ont été élues :

- Miss Saint-Germain-Laval : Anaël GIRARD
- 1ère Dauphine : Virginie JOUVE
- 2ème Dauphine : Sabrina D'EUSANIO

La commission animation ainsi que Virginie et Gwenaëlle, remercient pour leur participation nos commerçants : Claudine Journaux-Cadeaux, Le Cours des Halles, la Pharmacie REMY, le Salon de coiffure NATHALIE ainsi que la section football qui a mis ses adhérents à la disposition de cette fête et tous les bénévoles présents.

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLEE DU LOING

- Calendrier des sorties Octobre/Novembre 1997

- Du mercredi 22 au dimanche 26 Octobre - Exposition à la Maison dans la Vallée à AVON (77) de 9h à 19h, entrée gratuite.

- samedi 25 Octobre - rendez-vous à 17 h à la réserve ornithologique du Carreau-Franc à Marolles sur Seine.

- Samedi 8 Novembre - Rendez-vous à 9h30 devant l'église de Marolles sur Seine.

- Samedi 15 Novembre - Rendez-vous à 9h30 à la gare de Nogent sur Seine.

- Samedi 22 Novembre - rendez-vous à 17 h à la réserve ornithologique du Carreau-Franc à Marolles sur Seine.

.../...

- Dimanche 23 Novembre - Rendez-vous à la gare de Montigny sur Loing à 10h
- Dimanche 30 novembre - Rendez-vous à la Gare d'Etrechy (91) à 9h15.

E.S.L. ARTS PLASTIQUES

Les journées portes-ouvertes de l'atelier d'Arts Plastiques de SAINT GERMAIN LAVAL. EXPOSITION DES ELEVES D'EDITH MARAVAL

Cette année, nous avons souhaité faire venir le public dans les lieux même où se déroulent les cours. Il est toujours intéressant de faire connaissance et découvrir l'organisation d'un atelier, son espace, les outils et matériaux utilisés, autant d'occasion pour solliciter l'imaginaire de chacun. Bien sûr, les dessins, peintures, modelages, collages, etc.. présentés se conçoivent dès lors, non dans la quantité (l'espace de l'atelier étant réduit par rapport à celui d'une salle d'exposition) mais dans un esprit de choix valorisant la spécificité de la pédagogie et du travail artistique.

Outre les acquisitions techniques (fusain, pastel, aquarelle, encre, huile, collage, argile, plâtre...) les priorités retenues sont **l'éveil des sensibilités, l'expérimentation et la réflexion en vue d'une expression personnelle**, authentique. La découverte de sa propre créativité est non seulement une richesse mais une nécessité pour l'épanouissement de chacun.... L'exposition montre des réalisations effectuées tant dans l'immédiateté et le geste (esquisse d'après modèle vivant, encre et pinceau japonais) que dans le lent travail de conception (expérimentation sur le cubisme, jardin intérieur, portrait de fruit, visage ...), chacun prenant sa source dans une perception et un dynamisme personnels. Il est important de le dire et le redire, tout le monde est capable de dessiner et peindre. **Le dessin et la peinture s'apprennent** au même titre que la musique, la danse et toute activité d'expression. La condition de base, c'est l'envie, le désir. L'esprit de l'atelier, sa convivialité, permettent de lever certaines inhibitions, notamment chez l'adulte qui est souvent agréablement surpris de ses résultats.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire sur place et par téléphone : 01 64 32 17 00 ou 01 64 22 58 43. Les cours ont repris le mardi 16 Septembre, les nouvelles inscriptions seront admises en fonction des places disponibles. Enfants et adultes sont les bienvenus.

Plusieurs propositions de cours : Progression Martenot, Expression spontanée, Modèle vivant, Atelier libre.

Atelier : 2, rue des pins, Cité de Courbeton à Saint-Germain-Laval.

E.S.L. TENNIS CLUB DE SAINT GERMAIN LAVAL

Quelle année pour le Club de Saint-Germain-Laval !!!!!!!! -

Preuves à l'appui

La jeune équipe masculine, après de brillants résultats en championnat interclubs de Seine et Marne au printemps dernier, est arrivée en 16ème de

.../...

finale en Coupe de la Ligue. Elle montera en 3ème série du championnat interclubs la saison prochaine.

Quant à l'équipe féminine, elle est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue et jouera en 2ème série des championnats interclubs en 98.

Les championnats vétérans, dames et messieurs, se déroulent tout au long du mois de septembre et nos aînés se défendent fort bien.

Une CHARTRE vient d'être signée entre les clubs de tennis de Montereau, Salins, Marolles, Cannes-Ecluse, La Grande Paroisse et nous. Cela devrait donner un nouvel élan au Club de Saint-Germain-Laval dont les adhérents auront ainsi la possibilité de suivre des cours été comme hiver, grâce aux installations couvertes des autres clubs.

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre, pour le plaisir et/ou la compétition.

Les inscriptions auront lieu les 11 et 25 Octobre et le 8 Novembre 1997 au Club House Tennis, Stade de Pontville.

Pour tous renseignements, contacter : Mr BENONNIER Yann Tél 01 64 70 26 54
Mme FOISSOTTE Tél 01 64 70 31 70

CLUB DE L'AGE D'OR

Le Club organise le **Jeudi 13 Novembre 1997**, une sortie à Nemours. Au programme :

- visite d'une huilerie à l'ancienne
- repas au restaurant
- Spectacle "cabaret"

Prix et inscription au Club.

A.C.S.G. GYM ENFANTS

La nouvelle saison de gymnastique "enfants" a repris le 10 septembre et les professeurs sont heureux d'accueillir les enfants à la salle du Dojo de Courbeton à Saint Germain Laval.

Jours et horaires des cours :

- lundi 18h à 19h30 - Groupe des confirmés niveau 1 et 2
- mercredi 16h à 17h - Baby Gym
- 17h à 18h - de 6 à 11 ans
- 18h à 19h30 - Groupe des confirmés + de 12 ans à 20 ans.

Les inscriptions sont prises le mercredi pendant les cours.

Nous souhaitons aux gymnastes une année de succès.

A.C.S.G. GYMNASTIQUE ADULTES

Les cours ont repris depuis le 15 Septembre 1997 avec les mêmes horaires et lieux que l'année précédente, c'est-à-dire :

Lundi 20h30 à 21h30, salle des Fêtes de Courbeton CESAL
Mercredi 19h à 20h, jeudi 20h30 à 21h30, vendredi 19h à 20h, préau école de Courbeton

MEMOIRES D'ANTAN

Dans l'Info-Flash n° 5/97, nous vous avons présenté le plan et les dimensions de l'église. Voici le descriptif de la façade :

La façade (PL) est un mur pignon flanqué de deux contreforts d'angle très saillants qui s'amincissent au dernier niveau et se terminent par un glacis. Dans tout l'édifice, les angles sont appareillés en pierres taillées et renforcés par des contreforts. L'appareil est formé de petits moellons irréguliers disposés en assises.

Les trous de boulin sont pour la plupart bouchés mais visibles en façade dans la partie médiane et montent jusqu'à la faîte.

Le portail (PL) est une porte rectangulaire surmontée d'un arc en plein cintre remanié. Le tympan est un remplissage de moellons équarris sur lesquels sont sculptés des carrés s'emboîtant les uns dans les autres. Au-dessus du portail, une fenêtre en plein cintre sans décor s'ouvre sur la nef et remplace une ancienne fenêtre dont l'arc est visible, tant sur la façade que dans les combles. Aujourd'hui, elle est bouchée dans sa partie supérieure (PL)

La façade du bas-côté sud est formée par un mur récent qui s'appuie contre le contrefort de la nef (PL). Une porte à deux vantaux ferme le bas-côté. La traverse en bois est engagée dans le contrefort d'angle de la façade et sur le chambranle est inscrite la date de 1875. La porte est surmontée d'un arc en plein cintre de briques rouges et d'un tympan en ciment.

Les élévations latérales nous apportent des éléments intéressants pour le XI^{ème} siècle.

(PL.) Voir Plan Info Flash n° 5/97

RECENSEMENT MILITAIRE - Jeunes gens nés en Juillet, Août, Septembre 1980, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Octobre 1997 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

C.C.A.S. - PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Madame Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence **sur rendez-vous**, le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 17h en Mairie.

La prochaine aura lieu le lundi 20 Octobre 1997

C.C.A.S. PERMANENCE DEMANDEURS D'EMPLOI

La permanence demandeurs d'emploi fonctionne chaque mardi dans la maison face à la Mairie, de 14h à 17h. (sauf durant les vacances scolaires)

Un minitel et un téléphone sont à votre disposition. Vous y trouverez une aide effective dans vos démarches ou recherches d'emploi.

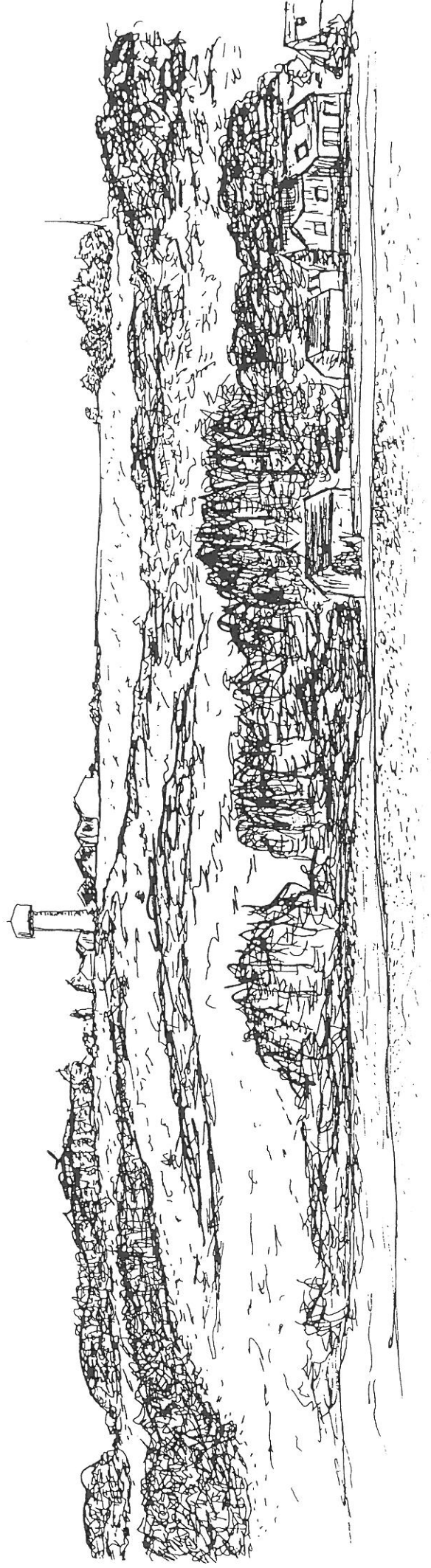
N'hésitez donc pas à nous rendre visite.

PROJET

ARRETE PREFECTORAL DE CONSERVATION DE BIOTOPE

Les Pelouses Calcaires du Coteau de Tréchy

Communes de Saint Germain-Laval et de Courcelles-en-Bassée
Seine-et-Marne



Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France

LE COTEAU DE TRECHY : un trésor de nature

Dans le cadre du projet de classement du coteau, l'A.N.V.L. et le Conseil Municipal vous convient à un **diaporama** qui se déroulera le **jeudi 23 Octobre 1997** à 20H45 à la Salle du Rû de l'Etang (Stade de Pontville)

Le hameau de Tréchy est connu de tous pour son remarquable panorama. En revanche, les prés à orchidées, qui couvrent le coteau en contre-bas, constituent un patrimoine exceptionnel jusqu'alors ignoré. Il paraît en effet difficile de s'imaginer, en passant sur la route qui relie Saint-Germain à Courcelles, que tant de richesses sont présentes sur ces pentes qui ne semblent faites au premier abord que de friches, de broussailles et d'herbes jaunies. Plus de 200 plantes différentes y poussent pourtant discrètement. Et plus de 100 espèces d'oiseaux peuvent y être aperçues par celui qui sait regarder !

Après vous avoir fait découvrir les lieux au printemps dernier, lors d'une visite guidée, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (A.N.V.L.) vous convie à découvrir, au travers d'un diaporama, les différentes espèces qui fréquentent à chaque saison ce coin de nature.

Cette soirée sera également l'occasion d'évoquer l'avenir du site. Car si la richesse écologique du coteau est exceptionnelle, différentes menaces pourraient compromettre irrémédiablement la pérennité de ce capital nature : Autrefois entretenus par les moutons que l'on y emmenait paître, les "prés secs" sont aujourd'hui progressivement recolonisés par la forêt : les orchidées disparaissent alors ainsi que les mille petites bêtes (sauterelles, papillons, scarabées, etc) vivant sur les herbes folles. Quand ce ne sont pas les incendies ou les motos qui ravagent les lieux !

Il convient donc d'assurer une conservation efficace de ce patrimoine tout en permettant à chacun de le découvrir.

Un débat avec la salle clôturera la soirée.

Rendez-vous donc à la Salle du Rû de l'Etang, le jeudi 23 Octobre à 20H45.

ENTREE GRATUITE

CENTRE DE LOISIRS

"Nathalie"

INFORMATIONS PRATIQUES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le Centre de Loisirs vous informe qu'il fonctionnera pendant les vacances de la TOUSSAINT du 27 Octobre au 3 Novembre 1997.

Il accueille, sur place, aux horaires suivants :

- 8h00 à 17h30 - 18h30 (heure de garderie)
- 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

CANTINE

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Déjeuner à la cantine. Prévenir la veille en cas de désistement (ou le repas sera facturé).
- Apporter le repas.

RAMASSAGE - Le matin uniquement

Des informations vous seront données lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS

Elles seront reçues à la Mairie de :

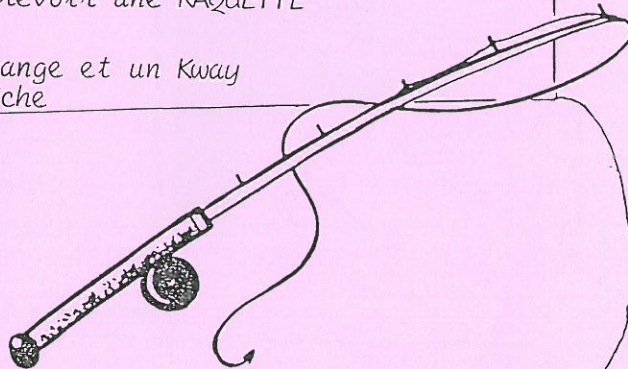
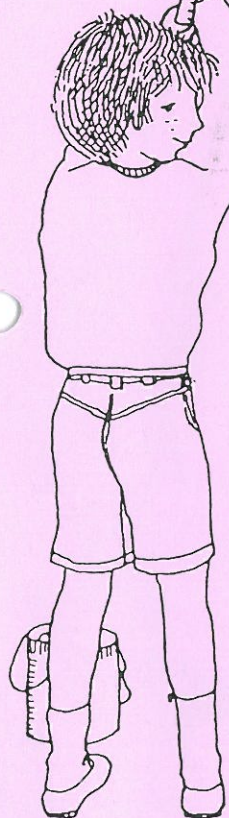
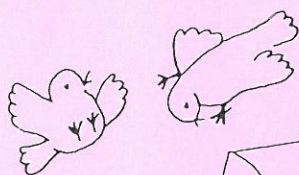
- 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30 au 01 64 32 10 62.

REGLEMENT

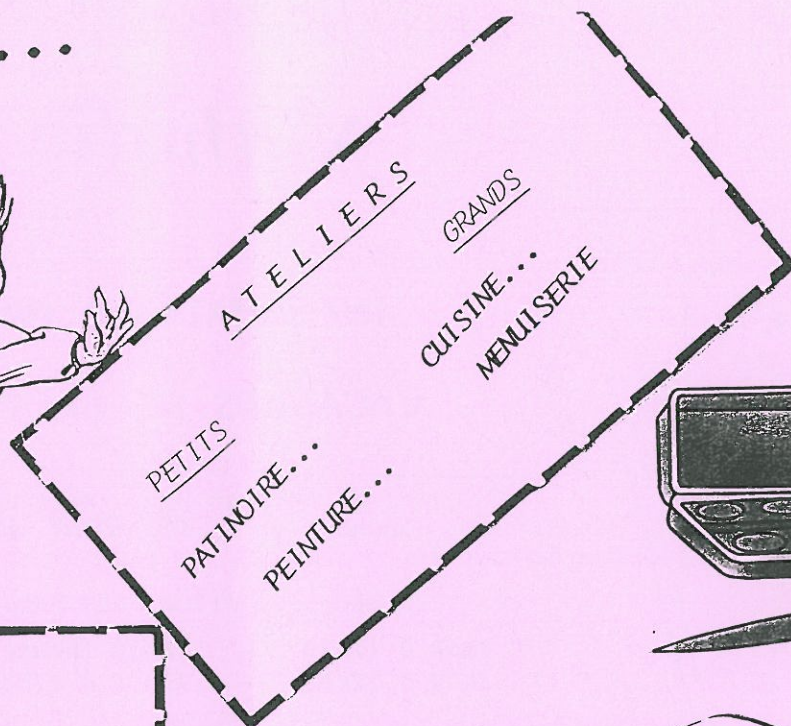
- Toute semaine commencée est due
- Prévoir un goûter pour chaque jour dans un sac individuel
- Bien vouloir prévenir la veille en cas de désistement pour la cantine
- Ne pas mettre de vêtements fragiles, et pour les petits les marquer IMPERATIVEMENT
- Se munir d'un bonnet rouge pour la piscine (OBLIGATOIRE)
- Pour l'activité TENNIS, prévoir une RAQUETTE

POUR LES PECHEURS

Prévoir une tenue de rechange et un Kway
Prévoir le matériel de Pêche



AU PROGRAMME....



ACTIVITES CREATIVES

AUTOUR DE L'AUTOMNE ET DE LA FORET

ACTIVITES SPORTIVES

BASE-BALL...

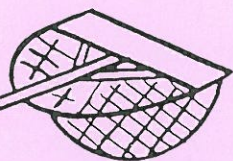
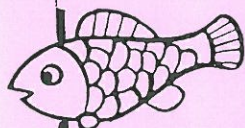
FOOT...

TENNIS...

BASKET...

STAGE DE PECHE

A PARTIR DE 8 ANS



De 3 à
14 ans !

C'est à
partir de
quel âge ?



SORTIES PREVUES

SORTIES PREVUES

* CINEMA

* A LA DECOUVERTE DE LA FORET DE
FONTAINEBLEAU AVEC L'AIDE D'UN
GARDE FORESTIER !

* JOURNEE AU PARC FLORAL DE PARIS

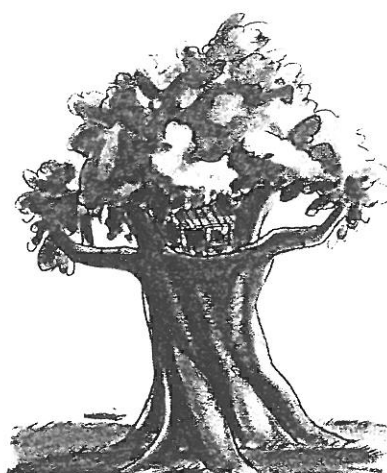


TU NE PEUX PAS T'IMAGINER
CE QUE TU VAS DECOUVRIR

PROGRAMME DES MERCREDIS

OCTOBRE 1997

MERCREDI 1ER OCTOBRE			
M A T I N		A P R E S - M I D I	
8h00	ACCUEIL	13h30	SIESTE POUR LES PETITS
10h00	JEUX DIVERS		TEMPS CALME
	*****	14h30	JEUX DE SOCIETE
	COLLATION		*****
10h30	PETITS ET GRANDS		PROMENADE
	*****		POUR LES PLUS JEUNES
	FABRICATION		
	DE MARIONNETTES...		GRAND JEU
	TENNIS...		
	RUGBY...	17h00	*****
11h45	JEUX DE SABLE	17h30	G O U T E R



MERCREDI 8 OCTOBRE			
M A T I N		A P R E S - M I D I	
8h00	ACCUEIL		
10h00	ACTIVITE LIBRE		JOURNEE EXCEPTIONNELLE

	COLLATION		
10h30	"Lait + Gâteaux"		

	DECOUVERTE DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU		
	AVEC L'AIDE D'UN GARDE FORESTIER		
	EN COMPAGNIE D'ENFANTS HANDICAPES-MOTEURS		
11h45	PREVOIR UN PIQUE-NIQUE	17h00	*****
		17h30	G O U T E R

INSPECTEUR

TOUTOU

MERCREDI 15 OCTOBRE			
M A T I N		A P R E S - M I D I	
8h00	ACCUEIL	13h30	DEPART DE LA CANTINE
10h00	ARRIVEE ECHELONNEE		

	COLLATION		SORTIE THEATRE
10h30	PETITS ET GRANDS		
	*****		A MELUN
	ACTIVITE		
	MARIONNETTES		
	TENNIS		
	PATIN A ROULETTES	17h00	*****
		17h30	G O U T E R



L'inspecteur Toutou s'est adjoint le Miroir magique que la méchante Reine de Blanche Neige

n'a pas brisé mais s'est contentée de vendre. C'est un auxiliaire précieux car dans le commissariat, on assiste à un véritable défilé : le loup, la maman du petit poucet, la méchante belle-mère, Alibaba. Tous en quête du personnage de leur histoire.

"Un Griban plus léger que jamais"
Féliciana



MERCREDI 22 OCTOBRE			
M A T I N		A P R E S - M I D I	
8h00	ACCUEIL	13h30	SIESTE POUR LES PETITS
10h00	JEUX LIBRES		TEMPS CALME
	*****	14h30	JEUX DE CARTES
	COLLATION		*****
10h30	"Lait + Gâteaux"		SPECTACLE
	*****		DE MARIONNETTES
	PREPARATION		
	DU SPECTACLE		
	TENNIS		
11h45	PATIN A ROULETTES	17h00	*****
		17h30	G O U T E R

ASSOCIATION CULTURELLE et SPORTIVE

BIBLIOTHEQUE.

Heures d'ouverture : le **LUNDI** de 16h 30 à 17h 30
chaque semaine

le **PREMIER SAMEDI** de chaque mois de 13h 45 à
14h30.

(Fermée pendant les vacances scolaires).

**La réouverture se fera le LUNDI 6 OCTOBRE à partir de
16h 30 à la Salle J. PREVERT**

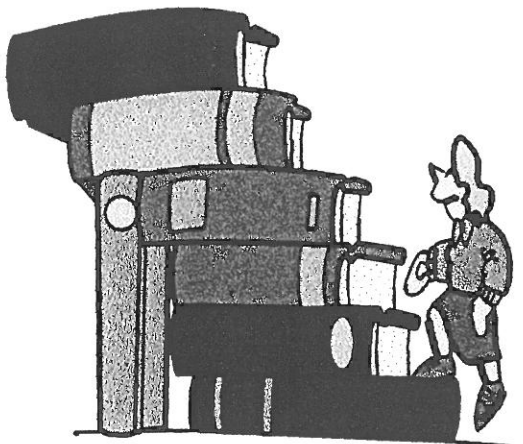
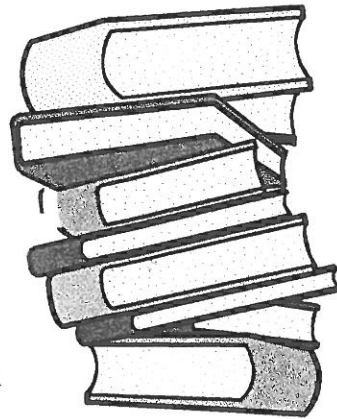
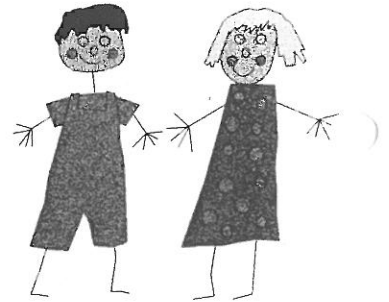
(préfabriqué situé à côté de l'école primaire)

Nous mettons à votre disposition un bon choix de livres,
de documents et de BD pour adultes et enfants.

Si vous êtes intéressés, écoutez la
PRIERE du LIVRE :

Je vous offre le délassément, le complément de
culture ou le soutien scolaire sans la contrainte
de l'horaire ou du lieu : vous m'ouvrez et me
refermez selon votre humeur ; il suffit de me
mettre un **marque-page** car je n'aime pas
qu'on écorne mes feuilles. Je vous attendrai
docilement là où vous m'avez posé ; j'espère
être assez passionnant pour ne pas être **oublié**
trop longtemps car j'aime circuler. Je sais qu'en
matière de lecture les goûts sont variés ;

si je n'ai pas eu l'heur de vous plaire, d'autres me dévoreront. Evitez de les
faire attendre. **J'aime séduire, j'aime être
respecté.** Si ma fonction est de vous distraire
ou vous enrichir le cœur et l'esprit,
mon coût financier freine souvent, hélas
mon expansion. Si je survis et sers dans cette
commune c'est grâce à des bénévoles ; entendez
ma prière avant qu'ils ne se découragent !



Ch. BOULANGER
01 60 96 12 39

SI ÇA NE VOUS VA PLUS, ÇA NOUS VA!



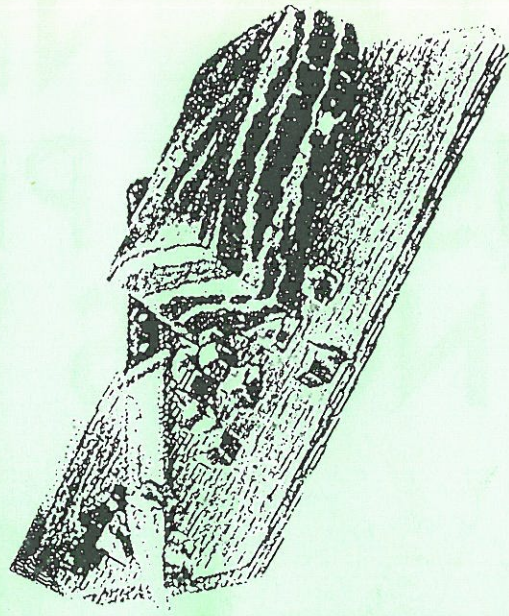
LES TEXTILES COLLECTES SONT VENDUS A DES ENTREPRISES DE RÉCUPÉRATION ET LE BÉNÉFICE DE LA VENTE EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ACTION SOCIALE DE L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT

SAMEDI 18 OCTOBRE 1997

Les sacs mis à votre disposition à cet effet, devront être déposés en Mairie avant le Vendredi 17 Octobre - 17h30.

Comme les autres années, nous vous remercions de votre collaboration et de votre générosité.

**RENDEZ-VOUS A SAINT GERMAIN LAVAL
AU CENTRE COMMERCIAL
POUR L'OUVERTURE DE VOTRE**



MARCHE

**VENDREDI MATIN
17 OCTOBRE**